



Guyancourt, le 16.05.2023

Objet : Réforme des retraites

Madame Yaël BRAUN-PIVET,
Présidente de l'Assemblée Nationale,
Députée des Yvelines,

Au cours d'un parcours parlementaire chaotique, le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de limiter l'exercice démocratique.

En usant du 49.3, il a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale malgré le refus très majoritaire du report de l'âge de départ en retraite à 64 ans et de l'allongement de la durée de cotisation. Ce rejet majoritaire est confirmé avec constance : 70% de la population et 94% des actifs sont encore aujourd'hui opposés à cette réforme.

Ce rejet s'est exprimé par la voie démocratique mais également par les nombreuses mobilisations engagées depuis le 19 janvier.

Ce sont ainsi plusieurs millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.es qui se sont mobilisés très régulièrement lors de 13 journées de mobilisations.

Malgré cela, le gouvernement reste sourd à cette volonté populaire et l'incompréhension a laissé place à l'indignation, ainsi qu'à la colère.

En ne répondant pas à la demande de retrait, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale.

Parce que nous sommes profondément attachés à notre système de retraites par répartition et au principe de solidarité, cette loi n'est pas acceptable et n'est en rien une réforme de justice sociale.

C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales unies du Conseil Départemental se tournent vers vous, la représentation nationale.

Nous vous demandons donc solennellement de voter le projet de loi abrogeant le recul de l'âge effectif de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation.

Il ne s'agit pas seulement d'empêcher la mise en place d'un dispositif injuste, il s'agit également de redonner à la population, confiance dans la réalité et la vigueur de sa démocratie et de maintenir une cohésion sociale menacée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale, nos salutations démocratiques.

L'intersyndicale du Conseil Départemental des Yvelines,
CFDT, CGT, SNT-CFE-CGC, FA